

Lors de votre rendez-vous, les documents suivants doivent être fournis :

⇒ la fiche de préinscription ci-jointe dûment complétée et signée.

⇒ une copie de votre contrat CSA valable.

⇒ les documents récents attestant la situation de la famille:

➤ Un certificat de résidence élargi pour les familles monoparentales.

⇒ les documents récents attestant la situation professionnelle :

1. les tuteurs qui travaillent ou sont en cours de formation :

- Un certificat de travail dûment complété, tamponné et signé par l'employeur, la durée et l'horaire de travail hebdomadaire doivent être indiqués.
- Un certificat d'affiliation doit être remis pour les indépendants.
- Dans les cas d'une embauche récente il est possible de remettre une copie du contrat de travail ou une promesse d'embauche. Remettre dès que possible un certificat de travail complété comme stipulé ci-avant.
- Un certificat de l'école dûment complété, tamponné et signé par l'organisme de formation, la durée et l'horaire de formation hebdomadaire doivent être indiqués.

2. Pour tous les tuteurs qui ne sont pas concernés par le point 1 :

- Une attestation récente du REVIS, de l'ADEM ou de l'Office Social (OSD)

3. Pour tous les tuteurs qui ne sont pas concernés par le point 1 et 2 et qui ont un problème de santé, qui met dans l'impossibilité de garder l'enfant pendant les heures demandées :

Un certificat médical récent attestant de l'état de santé des tuteurs